

La remise en état du stade de foot

La pelouse du stade était jugée impraticable en raison d'une semelle trop compacte provoquant des défauts de planimétrie.

C'est la raison pour laquelle l'entreprise spécialisée PINSON Paysages située à Lens a été retenue pour procéder à un décompactage et une injection de sable qui est une opération mécanique ayant pour objectif d'améliorer l'aération du sol en profondeur qui éclate le regroupement des agrégats et qui favorise le drainage.

Un semis de regarnissage a été fait par la suite. Le coût de l'opération est de 7 533,60€ TTC.

A noter que les dirigeants du club ont préféré se concentrer sur l'état du terrain plutôt que sur la construction d'une nouvelle tribune.

Afin de garantir le succès de ce traitement de fond, l'utilisation du terrain a été suspendue jusqu'au printemps prochain. Les matchs se déroulent ainsi soir sur le terrain d'Izel ou le synthétique de Savy.



À vos agendas

Samedi 8 Novembre - 12h

Repas des Aînés au restaurant "Chez Legris"

Samedi 8 Novembre - au soir

Repas de l'association US Tincq'Izel

Mardi 11 Novembre - 10h

Commémoration de l'armistice au pied du monument aux morts sur la place, en présence de l'Union musicale de Tincques et des enfants de l'école qui liseront des textes d'époque.

Samedi 6 & Dimanche 7 Décembre

Marché de Noël organisé par le comité des fêtes

Votre Rendez-vous d'informations

L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES DE LA MÉDIATHÈQUE DE TINCQUES A BESOIN DE VOUS!

La médiathèque de Tincques, recherche des bénévoles pour renforcer son équipe et participer au développement de ses activités.

Nous sommes actuellement 6 personnes qui nous relayons pour assurer 8 heures hebdomadaires d'ouverture au public et 3 heures d'actions pédagogiques auprès de tous les enfants de l'école.

De plus, un "café lecture" réunit une douzaine de personnes chaque mois pour échanger, partager en toute convivialité leurs coup de cœur en lecture et proposer de nouvelles découvertes littéraires.

Nous comptons actuellement environ 150 lecteurs actifs (dont un tiers d'extérieurs à la commune) et effectuons plus de 2.000 prêts de livres par an. La médiathèque compte plus de 4.000 documents, (dont 2.000 à l'intention des enfants) disponibles au prêt gratuit. Nous avons une convention de partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Dainville et sommes médiathèque relais de la Bibliothèque Numérique du Pas de Calais.

Très prochainement, nous intégrerons le réseau informatisé de lecture publique de la CCCA dans le cadre du Contrat Territoire Lecture.

Nous aimerions en faire encore plus et développer davantage ce service public entièrement gratuit pour tous.

Plus nous serons nombreux à donner un peu de notre temps pour la vie culturelle des habitants de notre commune, des plus jeunes aux aînés, et plus il sera aisé d'entretenir et développer le goût pour la lecture et l'enrichissement culturel hors écrans.

L'objectif est ambitieux mais la cause en vaut la peine et mérite qu'on la soutienne collectivement et en nombre car elle est encore et malheureusement toujours d'actualité.

Les dernières évaluations nationales effectuées à l'école en septembre dernier pointent des faiblesses significatives dans les capacités des élèves à comprendre et maîtriser les codes de la langue écrite.

Vous pouvez nous rejoindre pour contribuer, à votre mesure, aux actions de développement de la lecture pour tous au sein de notre médiathèque municipale.

Pour plus d'informations et/ou pour postuler, le plus simple est de venir nous rencontrer à la médiathèque de Tincques, aux horaires d'ouverture, notamment le Lundi entre 16h et 19h ou encore le Vendredi entre 16h30 & 19h après les vacances de la Toussaint.

La sécurité électrique à la salle polyvalente



Dans la poursuite de la mise en conformité des installations électriques des bâtiments communaux accueillant du public, c'est la salle polyvalente qui a fait l'objet de travaux de mise aux normes.

Tout d'abord l'armoire générale qui alimente la mairie, l'église et la salle polyvalente, puis le compteur extérieur ainsi que les armoires intérieures qui présentaient toutes des anomalies importantes détectées par le bureau de contrôle SOCOTEC.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise ACCART d'Hervaville pour un montant total de 13 376,61€ TTC.

La commission de sécurité préfectorale a validé la conformité de ces travaux.

Après l'école et la salle polyvalente, il restera la mairie et le local foot.

L'éclairage Public

Deux nouveaux candélabres ont été installés au droit de l'entrée et de la sortie de la pharmacie et de la maison de santé en accotement de la RD 939, afin d'améliorer la sécurité des usagers.

Les travaux ont été réalisés conjointement par les entreprises DUFROY et ACCART représentant la somme de 18 439,07€ TTC.

Ces travaux étant partiellement couverts par la taxe d'aménagement provenant de ces 2 entreprises.

L'éclairage public a également été amélioré au niveau du salon funéraire (1383,26€)



La distribution de raticide

Comme chaque année, la municipalité prend à sa charge la distribution de sachets de blé empoisonné aux habitants de Tincques, pour la lutte contre les rats et les souris.

Elle se déroulera au local communal (rue des Moulins) les samedis 15 et 22 novembre 2025 de 9h00 à 12h00.



Page 2

- L'église St Hilaire
- Réfection des trottoirs à Tincquette
- La sécurité Routière
- L'entretien des chemins communaux
- La Défense incendie

Page 3

- Le projet Supérette
- D'où viennent ces 3 poissons sur le blason de la commune ?

Page 4

- À vos agendas !
- La remise en état du stade de foot
- La sécurité électrique à la salle polyvalente
- L'éclairage Public
- La distribution de raticide



L'église St Hilaire

Dans le Tincq'infos n°2 de juin 2025, un article intitulé « **L'église Saint-Hilaire – un chantier patrimonial d'envergure** » présentait les grandes étapes du projet de réhabilitation de notre église.

La première phase de ce vaste programme peut désormais débuter. Elle porte sur la mise en sécurité du clocher, avec l'installation d'un filet de protection destiné à prévenir toute chute de matériaux, ainsi que des réparations ciblées sur les maçonneries les plus fragilisées.

À l'issue d'une consultation d'entreprises spécialisées dans les monuments historiques, c'est la société **SAS De Pierre, établie à Camon (80450)**, qui a été retenue pour la réalisation de ces travaux, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet d'architecture du patrimoine Hugues Dewerd.

Le montant de cette première opération s'élève à 43 902,96 € TTC.

Cette intervention qui se déroulera vraisemblablement avant la fin de l'année marque le lancement concret du programme de restauration de l'église Saint-Hilaire.

Les phases suivantes, programmées sur plusieurs années, permettront de poursuivre la remise en état complète du clocher, des toitures et des vitraux, afin de préserver durablement ce patrimoine emblématique au cœur de notre village.

A noter que les accès à l'église seront préservés



Réfection des trottoirs à Tincquette

Poursuivant la réfection des trottoirs en enrobé après assainissement, la rue Baptiste Poulain et rue de Paturelle à Tincquette a fait l'objet de travaux depuis fin septembre jusqu'au passage à niveau. C'est l'entreprise SNPC de Beaurains qui a réalisé l'opération pour un montant de 71 762,83€ TTC.

A noter que pour les autres rues du hameau, un enfouissement des réseaux électriques (5 fils nus) pourra être envisagé préalablement à la réfection des trottoirs.



La sécurité Routière

L'étude de sécurité routière menée conjointement avec la commune de Chelers, avait mis en évidence des points dangereux notamment aux abords de la RD 939, notamment côté tincquette au niveau des intersections rue Baptiste Poulain et de la boucherie Vandeville.

C'est la raison pour laquelle la rue qui accède à la ferme Thellier a été mise en sens interdit « **sauf desserte locale et riverains** » et qu'il est désormais interdit de tourner à gauche venant de St Pol et de tourner à droite venant d'Arras.

Les panneaux ont été installés récemment par l'entreprise.



L'entretien des chemins communaux

Les chemins communaux Trachinois, Fonds de Penin et Baptiste Poulain ont récemment bénéficié de travaux d'entretien réalisés par l'entreprise Balestra pour un montant total de 11 796,84 € TTC.

Ces interventions ont consisté à dégrader les accotements et à réparer les déformations de chaussée améliorant ainsi la sécurité des usagers.

Le chemin d'Izel à Béthencourt a quant à lui fait l'objet d'une intervention de la part de l'entreprise Brayelle de Chelers



La défense incendie

Un nouveau poteau incendie sera installé rue des Moulins par l'entreprise Balestra, pour un montant de 4 222,80 € TTC, renforçant le dispositif de défense incendie de la commune.



Le projet supérette

En 2022, vous avez exprimé votre souhait de voir renaître, au cœur de notre commune, un commerce de proximité.

Conscients de l'importance de ce service pour la vie quotidienne des habitants de Tincques et alentours, nous avons engagé la réhabilitation de l'ancien estaminet qui se dégradait progressivement. Ces travaux sont désormais achevés, le bâtiment peut accueillir aujourd'hui une surface commerciale d'environ 90m2 avec ses annexes indispensables (réserves, bureau) complété par un appartement à l'étage et un studio à l'arrière. Idéalement, un logement est prévu pour le futur exploitant qui deviendra locataire de la commune.

Grâce à un bon taux de subvention obtenu à ce jour (353000€), la municipalité maîtrise son engagement financier tout en assurant une réalisation de qualité et pérenne.

Aujourd'hui nous sommes confrontés à un retard important pour l'ouverture de ce commerce et nous savons que vous êtes nombreux à attendre cette échéance. Toutefois, il est essentiel de choisir un exploitant motivé, sérieux et compétent, capable de faire vivre durablement ce projet.

À ce jour, les discussions avancent dans la bonne direction et plusieurs hypothèses sont envisageables avec 3 sociétés de distribution :

- Un exploitant est pressenti pour l'enseigne PROXI du groupe CARREFOUR, qui demeure en attente de la finalisation d'une transaction nécessaire à la concrétisation de son installation à Tincques.
- Un exploitant est pressenti pour l'enseigne PANIER SYMPA du groupe CODIFRANCE
- un exploitant est pressenti pour une enseigne VIVAL du groupe CASINO.

Tous, ont visité les locaux et sont satisfaits des conditions matérielles, mais les démarches internes prennent beaucoup de temps avant de prendre la bonne décision (étude de marché, réalisation d'un prévisionnel).

Tous les signaux sont encourageants permettant d'espérer une ouverture prochaine avec l'un d'entre eux, mais dans des conditions solides et durables.



D'où viennent ces 3 poissons sur le blason de la commune ?

Notre blason communal reprend les armoiries des seigneurs de Tincques datant du moyen âge.

On peut s'étonner de constater la présence de ces 3 poissons puisque les 2 principales rivières du secteur (la ternoise et la scarpe) prennent leur source à plusieurs kilomètres avant de couler dans le sens opposé en direction de Saint-Pol et d'Arras.

Ces 3 poissons sont en fait ceux des armes des seigneurs de Tincques que la commune a adoptées au moment de choisir son blason.

Pour l'histoire, la référence au seigneur de Tincques remonte à 1152, en la personne d'un sire Baudouin.

Plus tard en 1415, Pierre de Tencques (comme Tincques s'est temporairement appelé) figura parmi les seigneurs français tués lors de la bataille d'Azincourt.

La seigneurie de Tincques a appartenu aux princes du sang royal de France, de la branche des Bourbons Carency

(source La Voix du Nord)

